

SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique

Mémoire au
Comité permanent des finances

Consultations prébudgétaires pour le budget fédéral de 2015

Août 2014

www.scfp.ca
1375, boulevard Saint-Laurent
Ottawa (Ontario)
K1G 0Z7

Avec le budget à venir, le gouvernement fédéral a la chance extraordinaire d'améliorer très nettement la qualité de vie des Canadiens, de créer un plus grand nombre d'emplois de qualité supérieure, de réduire les inégalités et de raffermir l'économie tout en assurant une plus grande viabilité fiscale et une plus grande durabilité de l'environnement.

Le présent mémoire est axé sur cinq thèmes :

- Créer plus d'emplois de qualité supérieure et favoriser la croissance des salaires et des revenus.
- Garantir un revenu décent à la retraite à tous les Canadiens.
- Soutenir les familles de travailleurs en établissant un programme de garderies publiques de qualité.
- Améliorer et élargir notre système public de soins de santé.
- Accroître l'équité fiscale.

Créer un plus grand nombre d'emplois de qualité supérieure et favoriser la croissance des salaires et des revenus

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis la grande récession, or la reprise a été décevante pour de nombreux travailleurs et familles du Canada.

La croissance économique est plus lente de 30 % que les reprises de 1980 et de 1990, ce qui se traduira par une économie pesant 100 milliards de dollars de moins, ce qui équivaut à 7 000 \$ de moins par ménage d'ici à 2017. Et malgré la croissance que nous connaissons, ce sont ceux qui sont en haut de l'échelle qui en bénéficient le plus. La croissance des bénéfices des sociétés, la rémunération des PDG et les revenus de la tranche supérieure de 0,01 % ont très nettement dépassé les salaires et les revenus moyens de la tranche inférieure de 50 %.

En dehors de fournir des services publics de qualité et de protéger ses citoyens contre tout danger, l'une des grandes priorités du gouvernement fédéral doit être de créer des emplois de qualité car c'est le seul moyen de stimuler une croissance économique réelle et une prospérité partagée.

Au cours des deux années qui ont suivi la grande récession, il y a eu de fortes mesures de relance, une reprise de l'emploi et de la croissance économique, mais depuis lors, la croissance de l'emploi a ralenti pour se chiffrer à moins de la moitié de ce taux. Et la qualité des emplois n'est guère supérieure : une part de plus en plus importante des emplois sont des emplois à temps partiel, temporaires et contractuels, moyennant une rémunération et des avantages sociaux inférieurs plutôt que des emplois permanents à plein temps. Et les taux de chômage des jeunes sont deux fois plus élevés que ceux des adultes.

Les réductions des dépenses publiques et les mesures d'austérité ont ralenti la croissance de l'emploi et supprimé des salaires pour tous les travailleurs. L'expansion du Programme des travailleurs étrangers temporaires, l'érosion de l'assurance-emploi (AE), l'élimination de la législation sur la rémunération équitable, la déréglementation, la sous-traitance, l'élargissement des pouvoirs des sociétés grâce aux accords commerciaux, les réductions d'impôt des sociétés et les attaques contre les droits des travailleurs ont également réduit la main-d'œuvre et la part des travailleurs du revenu national.

De ce fait, l'endettement des ménages a atteint des niveaux records tandis que les sociétés sont assises sur plus de 640 milliards de dollars de liquidités excédentaires – soit plus que la dette du gouvernement fédéral. Même le FMI et l'OCDE affirment aujourd'hui que c'est cette

inégalité croissante qui empêche une croissance économique plus vigoureuse. Nous ne parviendrons pas à une relance durable sans une croissance plus dynamique des emplois et des salaires et sans une plus grande égalité.

Le gouvernement fédéral doit créer des [centaines de milliers de nouveaux emplois](#), stimuler la croissance et diversifier l'économie :

- En élargissant les services publics, en particulier dans les domaines précisés plus bas.
- En augmentant les investissements publics pour atteindre les buts sociaux et environnementaux. Parallèlement au financement accru des municipalités, cela devrait comporter une hausse de plusieurs milliards de dollars des investissements dans les infrastructures publiques, les logements abordables, les transports en commun, les énergies renouvelables et un programme national d'amélioration du rendement énergétique pour les édifices publics.

Même si le récent engagement d'assurer le financement à long terme des infrastructures a été bien accueilli, très peu de cet argent a été débloqué. Le financement annuel promis en vertu du nouveau programme est inférieur au financement préalable à une époque où le besoin de reconstruire et d'améliorer nos infrastructures est encore plus flagrant et où les municipalités doivent prendre en charge l'augmentation des coûts liée aux changements climatiques.

Avec les excédents prévus, au lieu de décréter des réductions fiscales plus régressives, le gouvernement fédéral doit transférer de nouvelles sources de revenus aux administrations municipales, qui ont aujourd'hui directement accès à à peine huit cents sur chaque dollar de revenu, alors

qu'elles sont chargées d'entretenir [près de la moitié](#) des infrastructures publiques du Canada.

L'obligation de soumettre le financement des grands projets à une procédure de sélection PPP entraîne des retards et majore les coûts, aussi bien les coûts immédiats que durant toute la vie des PPP plus coûteux. En éliminant cette procédure et le Fonds PPP, les gouvernements pourraient économiser non seulement le coût de 1,25 milliard de dollars du Fonds PPP, mais plusieurs milliards de dollars au cours des années à venir du fait qu'ils n'auront pas à établir ces PPP plus coûteux.

Le gouvernement fédéral doit également prendre des mesures pour rehausser les salaires et les revenus des travailleurs canadiens, au lieu de les supprimer. En particulier, il doit :

- Cesser de se mêler des négociations collectives du côté des employeurs, obligeant les travailleurs à accepter des hausses de salaire minimales et de recourir à des projets de loi omnibus, à des projets d'initiative parlementaire et à d'autres législations pour miner les négociations collectives et les droits et les avantages des travailleurs.
- Rétablir la législation sur la rémunération équitable, payer au moins un salaire minimum à tous les fonctionnaires fédéraux et aux travailleurs contractuels et rétablir le salaire minimum fédéral qui débute à 14 \$/heure.
- Faciliter l'accès à l'AE avec une exigence uniforme de 360 heures, majorer les niveaux des avantages sociaux à 60 % des gains assurables et rétablir l'équité du processus de gouvernance, d'arbitrage et d'appel du programme d'AE.
- Réformer le programme des travailleurs temporaires pour mettre

fin à l'exploitation des travailleurs étrangers et canadiens, et tenter des poursuites contre les employeurs abusifs.

Garantir un revenu décent à la retraite à tous les Canadiens

Plusieurs études ont démontré que les Canadiens n'arrivent pas seuls à épargner suffisamment pour la retraite et que beaucoup d'entre eux n'auront pas un revenu suffisant au moment de prendre leur retraite. Malgré ce problème grave et qui prend de l'ampleur, le gouvernement fédéral *avance à reculons* en ce qui concerne la sécurité de la retraite : en rejetant les propositions qui jouissent d'un vaste soutien en vue d'élargir le Régime de pensions du Canada, obligeant les Canadiens à travailler plus longtemps pour toucher les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) et en sapant les retraites existantes de la fonction publique et les régimes de retraite privés.

Au lieu de quoi, le gouvernement fédéral doit :

- Collaborer avec les provinces pour donner de l'expansion au RPC pour que, avec la SV et le SRG, celui-ci assure un revenu de retraite décent à tous les Canadiens. L'amélioration du RPC bénéficiera à tous les Canadiens qui travaillent et en particulier aux 11 millions (ou 60 %) de Canadiens qui travaillent et qui n'ont pas de régime de retraite privé. Ce plan qui est parfaitement sensé est abordable et bénéficie du soutien des provinces, du public et d'un vaste éventail d'experts comme étant la seule vraie solution à la crise en pleine évolution des revenus de retraite.

En outre, le gouvernement fédéral doit :

- Renoncer à l'idée d'accroître l'âge de l'admissibilité aux prestations de la SV et du SRG de 65 à 67 ans.
- Accroître les prestations de SRG de manière à ce qu'aucun Canadien âgé ne vive dans la pauvreté.
- Renoncer à son projet de permettre la conversion rétroactive des prestations de retraite déterminées accumulées en prestations cibles qui peuvent être réduites. Les ententes relatives aux régimes de retraite sont des contrats qui ne peuvent être résiliés à titre rétroactif pour enjoliver les livres d'un employeur.

Appuyer les familles qui travaillent en créant un programme de garderies publiques de qualité

L'une des mesures les plus importantes que le gouvernement fédéral peut prendre pour améliorer la vie des familles qui travaillent et raffermir la croissance économique à long terme consiste à élaborer un système de services d'éducation et de soins de la petite enfance qui dispense des soins publics et abordables de haute qualité et qui répond aux besoins diversifiés des familles.

Trouver et payer des garderies abordables, sécuritaires et de qualité supérieure est l'un des défis les plus importants et les plus stressants pour les parents et les jeunes enfants. Les parents ont beaucoup de difficulté à déterminer la qualité des services de garderie, en particulier des garderies privées, et leur disponibilité limitée et leurs coûts élevés mettent les parents en situation difficile. La plupart des parents ont besoin et/ou souhaitent continuer à travailler, mais ils ont également beaucoup de difficulté à trouver et à payer des services de garderie de qualité.

Heureusement, l'expérience au Canada et ailleurs a prouvé qu'il est possible d'adopter

un système de garderies publiques qui n'assure pas seulement des services de garderie abordables et de qualité supérieure, mais qui est sensé sur le plan économique et financier. Les programmes de garderie de qualité ont un rendement de 2 \$ ou plus sur chaque dollar investi, essentiellement en raison des meilleurs résultats socioéconomiques pour les enfants et des coûts sociaux inférieurs et de la participation plus élevée des parents, en particulier des mères, à la population active. D'autres analyses ont démontré que les dépenses consacrées aux garderies génèrent dix fois plus d'emplois que les réductions d'impôt des sociétés, et que le programme du Québec se paie largement en termes financiers, puisqu'il a un rendement de 1,49 \$ en revenus supplémentaires et en économies pour les gouvernements sur chaque dollar investi. Un rapport de [TD Economics](#) affirme que « étant donné le nombre incontestable d'avantages qu'offre l'éducation de la petite enfance », les gouvernements doivent songer à en faire une priorité absolue à mesure que leurs résultats financiers sont rééquilibrés. Ce moment est dès aujourd'hui.

Le SCFP en convient et incite donc le gouvernement fédéral à élaborer, avec les provinces et les territoires et d'autres intervenants, un système de services de garde et d'éducation de la petite enfance publiquement géré, inclusif, abordable et de grande qualité au Canada offrant un accès équitable à tous les enfants et familles, selon les principes de l'universalité, de la qualité supérieure et de l'exhaustivité avec des objectifs, des calendriers et des mécanismes de responsabilisation publique. Les Premières nations, les Inuits et les Métis et toutes les collectivités doivent avoir le pouvoir et les ressources dont ils ont besoin pour concevoir, offrir et administrer des services de garde des enfants qui répondent à leurs besoins.

Cela nécessitera un engagement à long terme de la part du gouvernement fédéral, en commençant par 1 milliard de dollars en 2006, avec 1 milliard de dollars supplémentaire chaque année suivante jusqu'à ce que le programme atteigne la maturité, ce qui est conforme à l'objectif de l'OCDE qui est d'investir au moins 1 % du PIB dans les programmes d'éducation et d'aide à l'enfance pour les enfants de 0 à 5 ans.

Améliorer et élargir le système de soins de santé financé par l'État

Après que des progrès considérables ont été enregistrés dans l'amélioration du système de soins de santé du Canada à l'issue des compressions des années 1990, la qualité de notre système de soins de santé est à nouveau menacée par les compressions financières du fédéral, la privatisation croissante et l'abandon du leadership fédéral dans le maintien ou l'amélioration des soins de santé publics. Des réformes unilatérales de la formule de financement auront pour effet de [réduire de 36 milliards de dollars le financement des soins de santé](#), soit 1 000 \$ par personne, au cours d'une décennie, certaines des provinces les plus pauvres pâtissant des conséquences les plus profondes.

En dépit de l'alarmisme suscité par l'augmentation des dépenses de santé publiques, ce sont dans les éléments privés à but lucratif que les coûts du système de soins de santé – comme les médicaments, la facturation des médecins et les analyses – ont le plus augmenté. Les preuves internationales prouvent que les systèmes publics de soins de santé parviennent mieux à maîtriser les coûts lorsqu'on offre des soins de santé de qualité décente à tous et à toutes.

Nous pouvons et devons améliorer le système public de soins de santé pour qu'il assure une couverture supérieure et élargie.

Cela n'aura pas seulement pour effet d'améliorer les soins de santé, mais également l'économie. On estime qu'une meilleure santé est responsable d'environ le quart de la croissance du PIB par travailleur depuis quelques décennies.

Le gouvernement fédéral doit signer une nouvelle entente de 10 ans sur les soins de santé qui prévoit des hausses annuelles de 6 % du financement. Il doit combiner cela à :

- Une application plus vigoureuse et une amélioration des normes nationales de soins de santé.
- Un plan national universel de médicaments sur ordonnance (assurance-médicaments) susceptible de réduire les coûts globaux de jusqu'à 10 milliards \$ par an.
- Un programme national de soins à domicile et en résidence communautaire.
- La majoration du financement des centres de soins de santé communautaires et des cliniques pour que tous les Canadiens aient accès à des soins primaires de santé publique de qualité dans leurs collectivités.

Améliorer l'équité fiscale

Les allègements fiscaux survenus depuis 2000 ont réduit les recettes du fédéral d'au moins 50 milliards de dollars et rendu notre système fiscal plus régressif, ce qui n'a fait qu'aggraver les inégalités. Les principaux bénéficiaires sont les riches et les grandes sociétés, de sorte que la tranche de 1 % la plus riche paie un taux général d'impôt inférieur à la tranche de 10 % la plus pauvre. Le fait d'autoriser le fractionnement du revenu et de majorer les montants mis à l'abri dans des comptes d'épargne exonérés d'impôt offrira des avantages nettement supérieurs aux revenus les plus élevés et

amputera les recettes du fédéral de milliards de dollars.

Une réforme fiscale équitable doit générer des revenus suffisants pour financer l'amélioration et l'élargissement des services publics et de mesures pour stimuler l'emploi et la croissance sans augmenter les taux d'imposition des Canadiens à revenu faible ou intermédiaire. Les déductions fiscales et les échappatoires au niveau fédéral réduisent également les recettes des provinces en sapant leur assiette fiscale.

Le gouvernement fédéral doit majorer ses recettes de 33 milliards de dollars supplémentaires par an en prenant quelques simples mesures :

- Rétablir le taux fédéral d'imposition des sociétés à 22 % : 11,5 milliards de dollars.
- Éliminer les échappatoires fiscaux régressifs, notamment la déduction pour option d'achat d'actions, les frais de repas et de représentation des sociétés, les subventions versées aux combustibles fossiles et aux industries minières : 10 milliards de dollars.
- Renforcer la surveillance des sociétés et des fraudeurs fiscaux à revenu élevé et s'attaquer aux paradis fiscaux : plus de 2 milliards de dollars.
- Adopter un nouveau taux maximal d'imposition de 35 % sur les revenus supérieurs à 250 000 \$: 2,5 milliards de dollars.
- Majorer les impôts du secteur des banques et des finances : 5 milliards de dollars.
- Introduire un impôt sur les successions de plus de 5 millions de dollars : 2 milliards de dollars.

*sb/cope491

August 6, 2014

U:\Senior Economist\Submissions